

# CONDITIONS D'ADMISSION

## CHAM MUSIQUE

### ÉLÈVES ENTRANT EN CE1

Renseignements à partir du **3 décembre 2018** à l'école où votre enfant est inscrit en CP ou auprès du conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale.

Fiche à renvoyer avant le **31 janvier 2019** au CPDEM :

2 ter rue du Petit Pré 37000 Tours.

Recrutement organisé par l'Inspection les **20 et 23 mars 2019**.

### DU CE2 À LA LICENCE

Préinscription au Conservatoire du **28 janvier au 6 mars 2019**.

Recrutement organisé par le Conservatoire les **24 et 25 avril 2019**.

Contenus des tests disponibles sur le site du conservatoire.

#### - Classes instrumentales

Le candidat est apprécié sur sa motivation, un test de Formation Musicale (écrit et oral) et l'interprétation d'une ou deux oeuvres instrumentales au choix (Pour TMD et licence : morceaux imposés sur le site du CRR).

#### - Chœur d'enfants et maîtrise

Le candidat est apprécié sur sa motivation, un test de Formation Musicale (écrit et oral) et l'interprétation d'une ou deux mélodies imposées et une de son choix.

## CHAT THÉÂTRE

### ÉLÈVES DE LA 6<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup>

Contact auprès du Collège Jean de la Bruyère.

Renseignements à partir de février 2019.

Journées portes ouvertes en avril 2019.

Stage de découverte en mai 2019.

## CHAD DANSE

### ÉLÈVES ENTRANT EN CE2

Renseignements à partir du **3 décembre 2018** où votre enfant est inscrit en CE1 ou auprès du conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale.

Fiche à renvoyer avant le **31 janvier 2019** au CPDEM :

2 ter, rue du Petit Pré 37000 Tours.

Recrutement organisé par l'Inspection le **20 mars 2019**.

### DU CM1 À LA TERMINALE

Préinscription au Conservatoire du **28 janvier au 6 mars 2019**.

Recrutement organisé par le Conservatoire les **27 et 28 avril 2019**.

Contenus des tests disponibles sur le site du conservatoire.

#### Tenue pour le test Danse classique

- Tunique ou tee-shirt, collant et chaussons

#### Tenue pour le test Danse contemporaine et jazz

- Justaucorps ou tee-shirt, collant sans pieds.

- Certificat médical obligatoire pour se présenter au test.



Concilier avantageusement enseignement général et études artistiques

**PRÉ-INSCRIPTIONS  
OBLIGATOIRES  
POUR LES TESTS  
DU 28 JANVIER AU  
6 MARS 2019**



#### DEUX POSSIBILITÉS

- Directement sur internet : [www.conservatoiretours.fr](http://www.conservatoiretours.fr)

- À la scolarité du CRR au 02 47 21 60 41.

#### LES ADMISSIONS SE FONT EN DEUX ÉTAPES

- En **mars/avril** organisation de tests de niveau et avis du conservatoire pour la partie « enseignement artistique ».

- En **mai** (primaire, collège, lycée et licence), commission paritaire pour admission définitive. Les décisions sont confirmées par écrit par l'éducation nationale pour les Horaires Aménagés (HA) et par le conservatoire pour les licences.

**CRR** Conservatoire  
à Rayonnement Régional de Tours

# FRANCIS POULENC

Danse | Musique | Théâtre

Renseignements et inscriptions  
Année scolaire 2019-2020

**HORAIRES  
AMÉNAGÉS**  
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE ET BAC TMD

**LICENCE  
MUSICOLOGIE**  
À PARCOURS INTERPRÈTE



# MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE

## MUSIQUE ET DANSE

Cet enseignement s'adresse aux élèves débutants motivés (CE1 musique, CE2 danse classique et 6<sup>ème</sup> danse contemporaine et jazz) et aux élèves ayant déjà une pratique artistique jusqu'à la terminale TMD.

Des tests sont organisés en avril/mai en veillant à la correspondance entre les niveaux scolaires et les cursus artistiques définis par le ministère de la culture. L'école élémentaire coïncide avec le cycle 1, le collège avec le cycle 2 et le lycée avec le cycle 3.

Le régime habituel des élèves est l'externat ou la demi pension. Un internat peut également accueillir à partir de la 6<sup>ème</sup> quelques élèves. Les études d'enseignement général sont gratuites. Des droits d'inscription fixés par délibération du Conseil Municipal sont demandés par le Conservatoire.

Tout en suivant une scolarité identique aux autres écoles et collèges, l'élève reçoit une formation artistique complète et peut obtenir en fin de cursus un diplôme artistique à valeur nationale.

## THÉÂTRE

Dès la 6<sup>ème</sup>, le Collège Jean de la Bruyère, en partenariat avec le Conservatoire et le Centre Dramatique Régional de Tours, accueille les élèves qui souhaitent suivre un enseignement du théâtre avec un emploi du temps scolaire aménagé.

## LICENCE

Cette licence, en partenariat avec le Département de Musicologie de l'Université François Rabelais, fonctionne, pour la partie conservatoire, comme les classes préparatoires aux métiers de l'interprétation et/ou de l'enseignement artistique spécialisé. Elle permet un «aménagement de l'emploi du temps».

À l'issue de la troisième année, les étudiants pourront valider une licence et en parallèle un Diplôme d'Études Musicales (DEM) et préparer les concours d'entrées dans les conservatoires et pôles supérieurs.



## HORAIRES HEBDOMADAIRES

### ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

**Classes à dominante instrumentale**

Instrument : 30min à 1h30

Formation Musicale : 2h30 à 3h

Chant Choral : 45min

Musique d'ensemble : 1h à 3h

**Classe à dominante chant choral**

Chant Choral : 45 min à 4h30

Formation Musicale : 2h30 à 3h

**Classe à dominante danse**

Danse : 2h à 9h30

Formation Musicale : 30min à 1h

Culture chorégraphique : 1h

**Classe à dominante théâtre**

5 heures de pratique théâtrale, d'approche culturelle, d'arts plastiques et de musique en lien avec le spectacle dont 3 heures dans le cadre du collège et 2 heures d'atelier au conservatoire (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et CDNT (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>).

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le programme d'enseignement général est celui de l'école publique. L'enseignement artistique est intégré dans l'horaire d'enseignement scolaire (sauf pratiques collectives et enseignements optionnels le mercredi après-midi). Les inscriptions dans les établissements scolaires se font après les résultats des tests d'admission.

École Élémentaire Francis Poulenc  
Lycée et Collège Paul-Louis Courier  
Collège Jean de la Bruyère

## CONTACTS

### CONSERVATOIRE FRANCIS POULENC

2 ter, rue du Petit-Pré 37000 Tours

02 47 21 60 41

[o.fabre@ville-tours.fr](mailto:o.fabre@ville-tours.fr)

[www.conservatoiretours.fr](http://www.conservatoiretours.fr)

### INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

267 rue Giraudeau

CS 74212 - 37042 Tours cedex 1

02.47.60.77.60 (poste 78 30)

Conseiller pédagogique musique :

[Chamchad37@ac-orleans-tours.fr](mailto:Chamchad37@ac-orleans-tours.fr)

### ÉCOLE PRIMAIRE FRANCIS POULENC

2 ter, rue du Petit-Pré 37000 Tours

02 47 66 11 78

[ec-poulenc-tours@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-poulenc-tours@ac-orleans-tours.fr)

### COLLÈGE JEAN DE LA BRUYÈRE

3 avenue de Roubaix 37100 Tours

02 47 54 12 43

[clg-la-bruyere-tours.tice.ac-orleans-tours.fr](http://clg-la-bruyere-tours.tice.ac-orleans-tours.fr)

[ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr)

### LYCÉE PAUL LOUIS COURIER

2 place Grégoire de Tours

BP 11248, 37012 Tours cedex 1

02 47 60 35 05

[ce.0370039s@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0370039s@ac-orleans-tours.fr)

### DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE

5 rue François Clouet 37000 Tours

02 47 36 77 33

[www.musicologie.univ-tours.fr](http://www.musicologie.univ-tours.fr)